

RAPPORT N°226 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 4 AVRIL 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 4 au 11 avril 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Deux (2) autres personnes, dont un enfant âgé de 2 ans, ont échappé à des tentatives d'assassinat. Parmi les personnes assassinées, deux ont été identifiées.

Le rapport évoque également quatre (4) cas d'arrestations arbitraires ; un (1) cas d'enlèvement ainsi que des violations commises par les membres de la milice imbonerakure.

Un cas d'entrave à la justice est également évoqué : il s'agit du refus du parquet de Bururi d'exécuter une décision judiciaire visant la libération provisoire de neuf (9) personnes.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Une agente de police nommée Médiatrice Mukeshimana a tenté de tuer l'enfant issu d'un second ménage de son ex-mari en lui versant de l'eau bouillante sur le corps au domicile de ce dernier dans la commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 3 avril 2020. Des témoins rapportent que la policière venait de se bagarrer avec la mère de l'enfant avant de commettre l'irréparable.

Sos-Torture/Burundi note que des voisins sont venus au secours de l'enfant pour l'évacuer à l'hôpital suite à son état de santé très critique. Les mêmes voisins ont tenté de se faire justice en passant à tabac la présumée criminelle suite à la colère. Sos-Torture/Burundi note que la police a arrêté l'agente de police.

- Des individus ont assassiné Sinarinzi (49 ans) sur la colline Gitaramuka, commune et province Rutana (sud-est du pays) le 5 avril 2020. Des proches rapportent que les auteurs seraient des membres de la milice imbonerakure qui l'accusaient de voler des vaches.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Rutana a arrêté deux miliciens imbonerakure dans le cadre des enquêtes sur cet assassinat.

- Des individus non identifiés ont assassiné Grégonie Ndayisaba dont le corps a été découvert dans sa maison sur la colline Kagoma, commune Vyanda, province Bururi (sud du pays) le 8 avril 2020. Des proches rapportent que le corps de la victime présentait plusieurs coups de blessures à la machette.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Vyanda n'a arrêté aucun suspect à ce jour, mais conclut que Mme Ndayisaba a été tuée ailleurs avant que ses bourreaux ne ramènent le corps à son domicile.

- Un groupe armé non identifié a attaqué le domicile de Juvenal Hicuburundi sur la colline Rukuba, commune Kanyosha, province Bujumbura dans la nuit du 8 au 9 avril 2020. Des témoins rapportent que la victime aurait identifié des jeunes de la milice imbonerakure parmi les auteurs de l'attaque. M. Hicuburundi est le secrétaire communal du parti d'opposition CNL.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont assassiné deux personnes dont les corps ont été découverts sur la transversale 2, colline Ndava, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke (Nord-ouest du pays) le 11 avril 2020. Des témoins rapportent que les victimes étaient attachées l'une à l'autre avec du ruban.

Sos-Torture/Burundi note que les victimes n'ont pas été identifiées par les habitants de la localité, ni par les agents de la police. Il s'agirait là aussi d'une exécution commise ailleurs, les bourreaux s'étant débarrassés des corps à cet endroit pour qu'ils ne soient pas identifiés. Sos-Torture/Burundi note en outre que l'administration locale a ordonné l'enterrement immédiat des victimes, sans permettre des enquêtes poussées.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des militaires ont enlevé Côme Niyongabo en l'extrayant d'un véhicule de transport en commune Kabezi, province Bujumbura le 3 avril 2020. Des témoins rapportent que les militaires avaient reçu l'ordre d'arrêter un militaire nommé Kageregere qui se déplaçait dans un minibus en provenance de la commune

Mabanda, province Makamba (sud du pays) vers la ville de Bujumbura; lequel serait accusé d'avoir participé à la tentative de coup d'État de mai 2015.

Sos-Torture/Burundi note un enlèvement, la famille de M. Niyongabo n'ayant aucune nouvelle de lui. Des proches rapportent en outre que M. Niyongabo est un militaire à la retraite, issu des anciennes Forces Armées Burundaises (ex-FAB). Il y a un risque pour la sécurité de cet homme.

- Des agents de la police ont arrêté Hadj Ndorimana au centre de la commune et province Kirundo (nord du pays) le 3 avril 2020. Des témoins rapportent qu'il a été embarqué à bord d'un véhicule du commissariat provincial de police et acheminé au cachot du parquet de Kirundo.

Sos-Torture/Burundi note que M. Ndorimana ainsi que ses proches n'ont pas été notifiés des raisons de son arrestation. Des proches rapportent en outre qu'il est un militant du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

- Des membres de la milice imbonerakure ont tenté de saccager la permanence locale du parti CNL sur la colline Cunyu, commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) dans la soirée du 6 avril 2020. Des témoins rapportent que les membres du parti CNL présents se sont interposés, déclenchant une bagarre et des blessures des deux côtés des militants.

Sos-Torture/Burundi note les provocations incessantes des membres du parti au pouvoir envers les militants de l'opposition. Les agents de la police sont intervenus pour mettre un terme à ces violences et évacuer les blessés.

- Des membres de la milice imbonerakure ont agressé Saido Rukundaneza, chauffeur de la radio privée Isanganiro, avant de trouer les pneus du véhicule de la radio sur la colline Rukuba, commune Kanyosha, province Bujumbura le 9 avril 2020. Des témoins rapportent que le chauffeur attendait le retour d'un reporter de la même radio parti pour faire un reportage sur l'attaque menée la veille contre une famille de la localité. La famille visée serait victime de son appartenance au parti d'opposition CNL. Elle accuse entre autres des miliciens imbonerakure de l'avoir attaqué (voir la première section du présent rapport).

Sos-Torture/Burundi note une nième attaque visant des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. La police n'a appréhendé aucun des agresseurs à ce jour.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Jérôme Bucumi, Richard Niyimbeshaho et Amissi Dushimirimana sur la colline Munanira, commune Musigati, province Bubanza (ouest du pays) le 9 avril 2020. Des proches rapportent que les trois hommes sont des militants du parti d'opposition CNL. Ils ont été arrêtés en cours de route alors qu'ils se rendaient à la permanence locale de leur parti. Ils sont accusés par les miliciens du parti au pouvoir d'enseigner l'idéologie du parti CNL dans les ménages.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales menées par des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD. La crainte est un accroissement des cas d'intolérances politiques à quelques semaines des échéances électorales.

- Sos-Torture/Burundi a appris le refus du parquet de Bururi d'exécuter une décision judiciaire accordant la liberté provisoire à neuf (9) personnes depuis le 30 mars 2020. La décision de les remettre en liberté a été prise par la chambre de conseil du tribunal de grande Instance de Bururi. Selon les proches, les neuf personnes sont des militants du parti d'opposition CNL accusés d'avoir participé dans l'assassinat d'un membre du parti au pouvoir nommé Éric Niyongabo.

Il s'agit de Pierre Nzoyihera, Noël Bizimana, Jean-Claude Niyongabo, Leonidas Niyongabo, Cyriaque Ndayizeye, Normand Bizimungu, Paul Mufyiri, David Niyakire et Claver Nshimirimana.

Sos-Torture/Burundi note le déni de justice affiché par le parquet de Bururi en refusant d'exécuter une décision judiciaire.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE